



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sensibilisation à la nature dans les cursus scolaires

Question écrite n° 17747

Texte de la question

M. Léo Walter interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la place de la sensibilisation au milieu naturel dans le cursus scolaire. Dans un monde de plus en plus urbanisé et numérisé, il est absolument nécessaire de pouvoir conserver - voire parfois de créer - ce lien essentiel entre les jeunes générations et les espaces naturels. À la lumière des conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et du Haut Conseil pour le climat, il apparaît que le contact avec la nature revêt une importance cruciale dans le parcours de formation des jeunes citoyens, afin qu'ils prennent conscience de leur impact sur l'environnement. La crise climatique et la perte de biodiversité exigent des réponses éducatives adaptées et concrètes. L'éducation au contact de la nature va au-delà de la sensibilisation aux enjeux environnementaux : les jardins potagers, les ateliers en forêt, les classes de découverte ou « l'école hors les murs » en sont la traduction pratique et créent une connexion émotionnelle et intellectuelle avec la biodiversité. Ces projets encouragent une meilleure compréhension d'une réalité souvent effacée du quotidien des élèves, en particulier pour les citadins et favorisent des attitudes et des comportements plus respectueux de l'environnement. La fréquentation concrète de l'écosystème naturel étudié de façon abstraite en classe permet de l'illustrer et de joindre la pratique à la théorie. M. le député alerte Mme la ministre sur la faiblesse de l'impulsion institutionnelle ; sur le manque de ressources, les carences de formation et le peu d'actions concrètes visant à promouvoir l'éducation à la nature, par la nature et dans la nature. Révélateur de cette désaffection, il semble ne pas exister de données chiffrées et territorialisées (en distinguant les niveaux maternelle, primaire, collège et lycée) concernant entre autres le nombre de potagers pédagogiques mis en place dans les écoles, le nombre de sorties natures organisées dans le cadre scolaire, le nombre de classes vertes organisées... M. le député demande donc à Mme la ministre de bien vouloir lui faire connaître les données dont elle dispose ainsi qu'une analyse de leur évolution, ceci afin de permettre un suivi dans le temps de l'engagement du ministère en faveur de l'éducation au contact de la nature et par là d'identifier les zones où les initiatives en faveur de cette forme d'éducation pourraient être renforcées. Il la remercie pour l'attention qu'elle portera à cette question écrite rédigée à la suite d'échanges avec le *World Wildlife Fund* (WWF) France.

Données clés

Auteur : [M. Léo Walter](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17747

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2024](#), page 3730

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)